

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3856

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANTERRE

Ventes et cessions

434 969 754 RCS Nanterre.

AGSI.

Forme : Groupement d'intérêt économique.

Adresse : 148, Rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION COVEA Agora Groupement d'intérêt économique Au capital de : Siège social 86 rue Saint-Lazare 75009 Paris 9e Arrondissement N° RCS 495 007 734 RCS Paris, est société absorbante AGSI Groupement d'intérêt économique Au capital de : Siège social 148 Rue Anatole France 92300 Levallois-Perret N° RCS 434 969 754 RCS Nanterre, est société absorbée 1. La fusion est soumise conventionnellement aux dispositions L236-1 et suivants du code de commerce applicables aux fusions de sociétés commerciales, qui lui sont transposables. 2. Evaluation de l'actif et du passif d'AGSI dont la transmission à COVEA AGORA est prévue : - Montant de l'actif : 153 280 037 euros - Montant du passif : 153 280 037 euros 3. Augmentation du capital de COVEA AGORA, GIE absorbant : COVEA AGORA et AGSI sont constitués sans capital. Il n'y a donc pas lieu à augmentation de capital, ni rémunération des apports réalisés par AGSI par l'attribution de titres. En conséquence, il n'a pas été établi de rapport d'échange de droits sociaux. 4. Montant prévu de la prime de fusion : Néant 5. Dépôt du traité de fusion : Le traité de fusion, établi le 19 mars 2025, a été déposé : - au greffe du tribunal des activités économiques de Paris, le 19 mars 2025, au nom de COVEA AGORA, GIE absorbant ; - au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre, le 19 mars 2025, au nom d'AGSI, GIE absorbé..